

DONNEES TECHNIQUES

Le projet concerne la création d'un lotissement à usage d'habitat individuel de 31 parcelles. Il se situe au Sud-Ouest de l'annexe de Haute-Rentgen.

Le réseau du lotissement sera du type séparatif.

Le réseau d'eaux usées est constitué de canalisations de diamètre 200 mm qui reprendront les eaux usées des habitations et les dirigeront vers un regard de contrôle puis vers le système d'assainissement non collectif regroupé (station d'épuration biologique à culture fixée immergée et aérée). Les eaux traitées seront rejetées dans la canalisation de rejet à débit régulé des eaux pluviales qui rejoint ensuite le Dollbach.

Rubrique 2.1.5.0 (rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel) :

Les eaux pluviales seront collectées par des canalisations de diamètre 315 mm depuis les parcelles et les voiries et espaces publics. Elles seront conduites à un bassin de rétention aérien avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Surface totale desservie (ha)	Coefficient d'imperméabilisation (%)	Débit de fuite maximal (l/s)	Période de retour (an)	Volume utile de rétention (m ³)	Type de rétention et traitement
2,60 + 0,75 de bassins versants extérieurs	0,40	10	10	272	Bassin de rétention paysager enherbé. Régulateur de débit – ouvrage à cloison siphonée muni d'une vanne en sortie de bassin. La pente des talus du bassin sera de 5/1 et la hauteur d'eau sera inférieure à 1 m (bassin non clôturé).

Milieu récepteur du rejet des eaux pluviales : le Dollbach, affluent du ruisseau de Boler.

Nom de la masse d'eau : CR405 Ruisseau de Boler

Rubrique 3.1.2.0 (modification du profil en long ou en travers du cours d'eau) :

Deux élargissements ponctuels du profil en travers du cours d'eau sont prévus afin de créer une risberme d'une longueur d'environ 16 m pour une largeur de 1,3 m. Ces aménagements ont pour but d'apporter de la diversité aux berges du cours d'eau, dont le profil actuel est triangulaire au droit du projet de lotissement.

Le syndicat intercommunal de gestion et d'aménagement de la Boler effectuera, dans le cadre des travaux de restauration de la Boler et de ses affluents, un traitement léger de la végétation sur le tronçon longé par le projet.